

## La caserne de Lauwe : les voisins témoignent

### Document 17

---

#### 17 – Scènes de tortures à la caserne de Lauwe, lettre saisie par le service des contrôles techniques, 19 septembre 1944, ADH, 999 W 213

---

Le régime de Vichy va réactiver, en le renforçant, le service du contrôle postal qui existait durant la Première Guerre mondiale. Il lui permet d'entrer par effraction dans la vie des gens. Pétain met en place un organisme secret qui s'appelle le service des « contrôles techniques ». Cette terminologie neutre vise à ne pas éveiller les soupçons. Des milliers de lettres sont lues par des agents répartis dans des bureaux de poste. Ils ouvrent, à la vapeur, environ une lettre sur dix. Une dactylographe recopie les éléments les plus importants puis, à l'aide d'un fer à repasser, le courrier est remis dans l'enveloppe. Ce service devient une véritable boussole du régime pour éclairer le chef de l'Etat qui pense que tout le monde lui ment. Des rapports de synthèse lui sont envoyés régulièrement pour percevoir les variations de l'opinion. A la fin de la guerre, le Gouvernement provisoire de la République du général de Gaulle conserve ce service jusqu'en mai 1945 afin de démasquer les Collaborateurs.

C'est notamment grâce à ce type d'archives que l'on peut aujourd'hui mieux connaître l'attitude de la population durant les « années sombres ». Les mercenaires miliciens, touchant des primes pour chaque suspect arrêté, commettent de nombreuses atrocités dans les caves, transformées en cachots. Des dizaines de cadavres seront retrouvés dans ces espaces emblématiques de la barbarie. La lettre saisie nous laisse un témoignage précieux sur les exactions commises dans la caserne de Lauwe. L'auteur, un voisin, s'en souvient encore en septembre 1944. Il le confie à son correspondant et se félicite du retour des « beaux jours » qui se caractérise par l'installation de jugements, dit-il, « sévères mais justes ».